



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

Réunion par voie électronique du mardi 22 juin 2021

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Eric JOYON, Stéphane LOISON, Roland LOUBEYRE

Excusé : M. Jean-Pierre HERMEL

COURRIER DES CLUBS

La Commission Régionale Sportive Seniors accuse réception des courriers reçus émanant des clubs ci-après pour demande de changement de poule :

- **En R1** :

- * **U.S. BLAVOZY** (Poule B)
- * **F.C. LIMONEST SAINT DIDIER (2)** (Poule C)
- * **OI. VALENCE** (Poule C)

- **En R2** :

- * **AMBERT F.C.- U.S.** (Poule C)
- * **A.S. EMBLAVEZ VOREY** (Poule C)
- * **Ent. CREST AOUSTE** (Poule E)
- * **U.S. ANNECY LE VIEUX** (Poule E) : pour permutation de poule avec Et. S. LYON TRINITE
- * **ET. S. LYON TRINITE** (Poule D) : pour permutation de poule avec l'U.S. ANNECY LE VIEUX

- **En R3** :

- * **U.S. MOZAC** (Poule D)
- * **C.S. AMPHION PUBLIER** (Poule E)
- * **S.A THIERS (2)** (Poule G)
- * **U.S.G. LA FOUILLOUSE** (Poule G)
- * **F.C. BRESSANS** (Poule H)
- * **U.F. BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES** (Poule I)

Conformément aux dispositions réglementaires, ces demandes sont transmises au Conseil de Ligue.

Autres demandes :

* **E.S. SAINT GERMAIN LEMBRON** sollicitant le retrait de son équipe Senior du championnat R3 – Poule A,

Equipe non remplacée conformément à la décision du Conseil de Ligue.

* **SUD CANTAL FOOT** pris connaissance de la requête de ce club adressée à la Ligue d'Occitanie avec copie à la Ligue LAuRAFoot et au District du Cantal.

* **U.S. LA MURETTE**

Evoluant en D1 du District de l'Isère en 2020-2021, ce club postule à un éventuel remplacement d'un club défaillant en R3.

La commission invite le club à prendre connaissance à ce sujet de la décision ci-après prononcée par le Conseil de Ligue lors de sa réunion du 24 avril 2021.

Transmise pour information à la Commission Régionale de Réforme et du Suivi des Championnats.

RAPPEL DE LA DECISION DU CONSEIL DE LIGUE DU 24 AVRIL 2021

Lors de sa réunion du 24 avril 2021 et faisant suite à la décision de considérer l'exercice 2020-2021 comme une saison blanche, le Conseil de Ligue a notamment arrêté les dispositions ci-après :

« ...que l'ensemble des poules régionales édictées en juillet 2020 pour la saison 2020/2021 sont reconduites à l'identique, ce qui ne veut pas dire que la reprogrammation des matchs sera forcément identique,

« Le Conseil de Ligue se réserve néanmoins le droit de modifier ces poules à la marge, notamment si :

- *Il y a nécessité de compléter (voire réduire) les poules d'un même niveau régional du fait de la défection d'une ou plusieurs équipes.*

Nota : une équipe demandant à ne pas repartir en 2021/2022 dans le championnat où elle était inscrite en 2020/2021 sera automatiquement rétrogradée d'un niveau.

- *Il y a accord entre 2 clubs pour intervenir leurs équipes entre 2 poules d'un même niveau régional dans un souci de limiter les déplacements.*

« En aucun cas, une poule régionale comportant un nombre d'équipes excédentaire par rapport au nombre d'équipes prévu en temps normal par les R.G. de la LAuRAFoot ne pourra être complétée (exemple des poules de 13 ou 14).... »

MATCHS AMICAUX OFFICIELS

La Commission fait le point sur le déroulement actuel de « l'opération matchs amicaux » mise en place par la Ligue dans le cadre de l'accompagnement des clubs pour la reprise du Football lors de cette fin de saison.

Cette opération faisait suite à la consultation réalisée et s'adressait aux clubs régionaux demandeurs.

Elle se déroule sur trois week-ends :

- 12-13 juin 2021
- 19-20 juin 2021
- 26-27 juin 2021

Prenant en compte le niveau des équipes en championnat, un calendrier de ces matchs amicaux officiels a été établi et comprend la programmation en SENIORS de :

13 matchs pour les 12-13 juin 2021

12 matchs pour les 19-20 juin 2021

11 matchs pour les 26-27 juin 2021

Un bilan de la participation des clubs sera établi prochainement.

Yves BEGON,

Roland LOUBEYRE,

Président des Compétitions

Secrétaire de séance